

## Déffaut dassurance dune voiture vendu

## Par pierrottt, le 04/01/2011 à 17:55

## Bonjour,

je voudrais avoir un renseignement javais une voiture que jais vendu le 18 decembre or cette voiture navait plus dassurance a compter de mars 2010 mais je ne roulais pas avec sauf une fois , une fois de trop ............ je me suis fait controler avec laa gendarmerie et mon demander les papier .mon assurence netait pas jour ...et leur ai dit le contraire quelle etait en attente.cependant il mont immobiliser le véhicule pour une autre raison ( pneu lisse) jai donc changer les pneu et recuperer ma voiture sans quil me demande mon assurance....et ce matin je recoi un papier de la gendarmerie de ma ville en me convoquant avec les papier dassurance a compter de la date ou je me suis fait controler...mais je nai plus la voiture et je roule avec une voiture que lont ma prété depuis la date dexpiration de mon assurance c est a dire depuis fin mars 2010 je suis dépité et ne sait pas a quoi mattendre pouvez vous me renseigner de toute urgence...cordialement

## Par jeetendra, le 04/01/2011 à 18:49

Bonsoir, la vous etes en tort, vous auriez du assurer le véhicule meme temporairement, [fluo]vous risquez au pire [/fluo]3750 euros d'amende, voir une suspension de votre permis, etc. Cordialement.